

MAIRIE DE LOUHOSSOA - LUHUSOKO HERRIKO ETXEA
(Pyrénées-Atlantiques) 64250

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-35
(annule remplace la délibération N° 2023-32)

HERRIKO KONTSEILUKO DELIBEROA

Séance du 10 juillet 2023

Date convocation : 27 juin 2023

Date d'affichage : 27 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. HARRIET Jean Pierre, Maire.

2023ko uztailaren 10an, Luhusoko Kontseilua bildu da HARRIET Jean Pierre auzapezaren lehendakaritzapean.

Etaient présents / Hor zirenak (12) : DUCLOS Bernadette, HARRIET Jean Pierre, HIRIART Alain, Carole IRIART BONNECAZE DEBAT, LARRALDE Ximun, MEMBREDE Mathieu, OTHABURU Sébastien, ROUX Christine, SAINT ESTEBEN Marie, SAINT PIERRE Marie Claire, URRUTY Chantal, VALLET Christophe : Conseillers.

Excusés / Barkatuak (3) : HAPETTE Maylis, MONGABURE Vincent, SAPPARRART Bertrand

Procurations : HAPETTE Maylis à Jean Pierre HARRIET, SAPPARRART Bertrand à Carole IRIART BONNECAZE DEBAT

A été nommée secrétaire / Idazkaria izendatua dena : SAINT ESTEBEN Marie

OBJET : Actualisation des tarifs des repas de cantine

Le Maire expose que le SIVU Artzamendi a décidé, lors de sa dernière réunion en date du 13 juin 2023, d'augmenter les prix de vente des repas pour la future rentrée scolaire de septembre 2023.

Il précise que cette augmentation de 0,10 € devrait être également répercutée sur le prix de vente des repas appliqués aux parents et enseignants.

Ainsi le tarif serait :

Repas	Ancien tarif	Nouveau tarif à compter du 4 septembre 2023
Repas enfant	3,40 €	3,50 €
Repas adulte	4,30 €	4,40 €

L'assemblée, après en avoir entendu largement ces explications et en avoir largement délibéré,

DECIDE d'appliquer une hausse de 0,10€ sur les anciens prix de vente des repas

AUTORISE le Maire à communiquer cette augmentation aux personnes concernées.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membre présents : 12

Nombre de procuration : 2

Nombre de suffrage exprimés : 14

POUR : 14

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Louhossoa, le 12 juillet 2023,

Le Maire,

Mr Jean-Pierre HARRIET

